

# Licence Professionnelle Mention Gestion des Ressources Humaines Parcours Gestion de la Paie et du Social (GPS)

REFERENCE : 13PB398L

Apprentissage CFA du SUP (contrats privés)

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023/2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>IUT Dijon-Auxerre</p> <p><b>Responsable pédagogique</b> Sylvie SIRE Maître de Conférences</p>	<p><b>Chargée de gestion de formation</b> Laurence RIGAUD / Tél : 06 61 37 97 75</p> <p><b>Chargée d'ingénierie de formation</b> Fiona BOUROGA / Tél : 03.80.39.55.28</p> <p>Adresse de contact <a href="mailto:formation.continue-iut.dijonauxerre@u-bourgogne.fr">formation.continue-iut.dijonauxerre@u-bourgogne.fr</a></p>

## OBJECTIFS

Cette licence professionnelle « Gestion de la Paie et du Social », proposée uniquement en alternance avec contrat de professionnalisation, répond à plusieurs objectifs qui sont notamment :

- répondre aux besoins des entreprises car elles disposent toutes de cette fonction,
- participer à l'essor économique en proposant une formation en adéquation avec la demande du marché,
- initier le développement d'une filière professionnelle courte « Ressources Humaines » en partenariat avec tous les secteurs de l'économie, notamment l'industrie,
- offrir à des diplômés Bac+2 une diversification à leur orientation en proposant un nouveau cursus attractif, permettant une sortie diplômante et professionnalisée,
- offrir à des diplômés Bac+2, une insertion professionnelle immédiate par l'intermédiaire du contrat de professionnalisation, tout en les formant de façon adéquate vis-à-vis du marché du travail,
- former en 1 an des futurs diplômés référents dans le domaine de la gestion de la paie et du social capables à terme d'encadrer une équipe
- faciliter l'insertion professionnelle des diplômés par une formation, en alternance leur permettant d'être immédiatement opérationnels à l'issue de la licence.
- permettre à des salariés d'entreprises ou à des demandeurs d'emploi d'avoir la possibilité de conceptualiser les savoir et savoir-faire acquis en entreprise et d'avoir une vision globale de leur fonction en mettant en œuvre si nécessaire la validation des acquis d'expériences,
- professionnaliser des formations supérieures dans un contexte européen avec pour objectif prioritaire l'insertion directe dans le monde du travail.

## PUBLIC

Public âgé de maximum 30 ans (29 ans révolus).

L'âge maximum peut être porté à 35 ans (34 ans révolus) dans les cas suivants :



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)

- apprenti qui souhaite signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ;
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire.

Il n'y a pas d'âge limite dans les cas suivants :

- travailleur reconnu handicapé ;
- création ou repris d'une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme ;
- personne inscrite en tant que sportif de haut niveau.

## PRE-REQUIS

La formation s'adresse aux étudiants issus des diplômes de formations initiales BAC+2 correspondant à 120 crédits validés dans un cursus niveau Licence, DUT et BTS.

Par validation d'acquis de l'expérience.

Par équivalence de diplôme.

## FORMATEURS

L'encadrement est assuré par les deux responsables pédagogiques de la formation.

La formation est dispensée par des enseignants-chercheurs de l'IUT Dijon-Auxerre de l'Université de Bourgogne. Des intervenants professionnels font également partie de l'équipe pédagogique.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation : 455h (hors période en entreprise).

Lieu de la formation : IUT Dijon-Auxerre, site de Dijon.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements se déroulent sous forme de cours magistraux et travaux dirigés.

## MOYENS TECHNIQUES

Salle de cours  
Logiciel de Paie  
Salle informatique  
Bibliothèques

## PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Dépôts des candidatures sur le site de l'IUT via Ecandidateur : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!/accueilView>

Les procédures de sélection sont de nature pédagogique (commission pédagogique) ; celles de recrutement sont propres aux employeurs.

Les admissions sont effectives à la condition de la signature, avec une entreprise, d'un contrat d'apprentissage et dans la limite de la capacité d'accueil de la licence professionnelle.

Dates limites de dépôt des candidatures à l'IUT : début avril

Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : fin avril

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

La licence professionnelle est décernée aux personnes ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)

supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les projets tutorés et le stage, et une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

Le régime des études conduisant au diplôme de la licence professionnelle a été défini par l'arrêté du 17 novembre 1999 paru au JO du 24 novembre, auquel il convient de se reporter.

Il convient également de se reporter à l'arrêté du 23 avril 2002, relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence - schéma européen L-M-D – et notamment son article 22.

Par ailleurs les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université.

## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les métiers visés par cette formation sont :

- o Responsable paie et gestion du social
- o Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- o Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable
- o Responsable des ressources humaines
- o Assistant ressources humaines

Compétences acquises à l'issue de la formation :

o Sociales :

établir et gérer les paies et les charges sociales et fiscales, assurer les relations avec les organismes sociaux ;

o Juridiques : assurer la veille sociale, juridique et économique (droit du travail, droit social, fiscalité), analyser les lois, décrets, conventions collectives, établir les contrats de travail ;

o Comptables : maîtriser la comptabilité des charges de personnel, présenter un tableau de bord social ;

o Informatiques: utiliser les logiciels de paie, de gestion de ressources humaines, effectuer les télé-déclarations ;

o Managériales: participer à la gestion des ressources humaines.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://sefca.u-bourgogne.fr>

<https://iutdijon.u-bourgogne.fr/www/formations/lps/lp-gps.html>

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)